



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 septembre 2020
Date de publication : 28 septembre 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.21.09.86

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à la SCI
du Puits

Secrétaire de séance

Mme Amandine BORNECK

Rapporteur

M. Jean-Michel REBILLARD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Nicolas GOMET à Mme Laetitia JARROT-MERMET

La SCI du Puits représentée par Monsieur Patrick VALENTIN et Madame Nelly BRESSAND est propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée section BP n° 474 sise 17 avenue André Boulloche à DOLE.

Début d'année, les représentants de la SCI du Puits ont sollicité de la ville de Dole la possibilité d'acquérir une partie de la parcelle référencée à Dole section BP n° 530, afin d'agrandir leur propriété sur l'arrière.

Après étude de cette proposition, il apparaît que la partie de la parcelle sollicitée ne présente pas d'intérêt particulier pour la Collectivité. Ainsi, à l'issue de divers contacts les parties se sont accordées pour une cession d'un tènement foncier d'une profondeur d'environ 10 mètres dans le prolongement de sa propriété actuelle correspondant à une superficie d'environ 250 m² à parfaire par voie de géomètre, moyennant un prix de vente de 12 euros/m².

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 17 septembre 2020,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à la SCI du Puits représentée par Monsieur Patrick VALENTIN et Madame Nelly BRESSAND demeurant à Dole, 17 avenue André Boulloche, d'une partie de la parcelle cadastrée section BP n° 530p, d'une superficie d'environ 250 m², à parfaire par voie de géomètre,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 12 euros/m²,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Étude BARTHEN RUIZ VANDEL - 8 rue Joseph Thoret- 39100 DOLE
- SCI du Puits - 17 avenue André Boulloche- 39100 DOLE
- Maître Emmanuel MOYSE - Étude LEGATIS NOTAIRES-34 avenue Northwich-39100 DOLE

Fait à Dole, le 21 septembre 2020.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX



Cession de terrains – Avenue Boulloche SCI du Puits

